

**ECOLE D'ESTHETIQUE VENDÔME**  
**5, Avenue de Colmar**  
**68200 MULHOUSE**  
**tél : 03 89 46 16 27 fax : 03 89 46 68 57**  
**PROGRAMME DE FORMATION**

**B.P. Esthétique Cosmétique Parfumerie 2 ans**

Le B.P Esthétique cosmétique parfumerie se prépare en 2 ans, c'est un diplôme de niveau IV .  
Les enseignements de ce BP forment les étudiants au métier d'esthéticien(ne)-cosméticien(ne).

Il est accessible en alternance, en contrat de professionnalisation en 2 ans.

Le programme de formation permet ainsi aux futurs professionnels d'acquérir les compétences techniques, les connaissances relatives au fonctionnement de l'entreprise et les méthodes de communication et de promotion d'un institut afin d'acquérir une haute qualification professionnelle en soins esthétiques. Le titulaire du BP Esthétique est compétent en soins esthétiques du visage et du corps et en maquillage. Il conseille, vend des prestations de service, des produits cosmétiques et des produits de parfumerie. Il assure l'animation de pôles de vente et gère des unités de prestations de services ou de vente de produits cosmétiques et de parfumerie (institut, centre de beauté, parfumerie...). Il participe à la formation des personnels et peut assurer la gestion administrative et financière de l'entreprise.

Salarié ou créateur d'entreprise, le titulaire du BP Esthétique cosmétique parfumerie travaille traditionnellement en institut de beauté. Il existe une variété d'autres établissements dans lequel il peut être embauché : centre de remise en forme ou de thalassothérapie, parfumerie, animatrice de pôle de vente ou itinérante, onglerie, etc.

**Le public visé et les pré-requis**

Le BP s'adresse à une personne titulaire du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie. Les titulaires d'au moins un diplôme de niveau IV de l'Education nationale sont dispensés du Français et ouverture sur le monde.

**Objectifs pédagogiques et compétences visées de la formation**

Les compétences à acquérir par le stagiaire afin de se préparer au brevet professionnel Esthétique - Cosmétique – Parfumerie sont :

- Etre capable de réaliser un soin esthétique du visage et du corps adapté à la cliente
- Etre capable de réaliser une manucurie, une beauté des pieds, une réparation de l'ongle.
- Etre capable de réaliser une épilation sur des zones définies.
- Etre capable de réaliser un maquillage personnalisé du visage selon l'âge et des ongles.
- Etre capable de réaliser une vente conseil de produits cosmétiques et de prestations.
- Etre capable de gérer et d'animer un point de vente.
- Etre capable de gérer et d'animer le personnel.
- Etre capable d'assurer la gestion technique et administrative d'une entreprise.



## **Durée et déroulé de la formation**

Sur 2 années scolaires 848h au total.

Ces heures sont réparties selon un planning transmis à l'inscription.

La formation a lieu les lundis et certains mardis de 8H30 à 12H et de 13H à 17H30 selon le planning :  
1 à 2 jours d'Ecole et 3 à 4 jours en entreprise.

Le nombre minimum de stagiaires est 5 et le maximum est 20.

L'organisation de la formation se déroule selon le contenu ci-dessous à l'Ecole Vendôme dans le cadre de l'alternance.

## **Contenu pédagogique**

Les matières enseignées, regroupées par module sont :

- **Soins esthétiques** : soins esthétiques visage et corps, maquillage artistique visage et ongles, manucure, épilation, bronzage, coloration et décoloration, prothésie onguulaire

- **Sciences et technologie** :

Enseignement scientifiques appliquées : Physique, chimie et biologie humaine appliquées

Méthodes et Technologies : Conseils en esthétique cosmétique parfumerie, méthodologie sur les soins esthétiques, technologie des produits et des appareils

Cadre organisationnel et réglementaire : Ergonomie hygiène et sécurité, aménagement des locaux, réglementation professionnelle, qualité des services

**Gestion de l'entreprise** : création et rachat d'un institut d'une parfumerie, pilotage de l'entreprise, opérations comptables et administratives courantes, gestion et management du personnel

-Ventes actions promotionnelles : principes de vente et communication suivi clientèle et animation

- **Arts appliqués à la profession** : environnement et espace, couleur, matières et textures, maquillage mode et accessoires, arts techniques et civilisations

- **Français et Histoire Géographie**

## **Moyens et méthodes pédagogiques**

Moyens matériels mobilisés : Salles de pratique et de théorie – Appareillage professionnel – Produits cosmétiques pour la réalisation des techniques esthétiques pendant les cours – Vidéoprojecteur- Rétroprojecteur- ...

Modalités pédagogiques : Dossier technique- support de cours - démonstration pratique - conférences – E- ressources– Exposé-Mise en situation en techniques esthétiques, en vente – jeux de rôles- Etude de cas - Animation maquillage professionnel.



## **L'encadrement de la formation**

MS GARDNER, Directrice

E.BLATTNER, Techniques esthétiques, Sciences et Technologies, Arts appliqués.

A.BACH, Techniques esthétiques, Sciences et Technologies, Arts appliqués.

A.GARDNER, Sciences Physiques

Al. GARDNER, Gestion de l'entreprise

A-M.FUCHS, Français et Histoire-Géographie

C. HALBEISEN, Arts appliqués

## **Les moyens d'évaluation et de sanction de la formation**

Les évaluations prévues en cours de formation sont :

Contrôles réguliers hebdomadaires – Q.C.M.- Mise en situation-Examen blanc théorique et pratique- Etude de cas- Dossier professionnel vente et arts appliqués – Soutenance orale- Relevé de notes semestriel – liste d'émargement signée par ½ journée par le formateur et le stagiaire.

Elles permettent de pouvoir évaluer les connaissances et compétences acquises tout au long de la formation selon les objectifs visés.

En fin de formation évaluation ponctuelle (courant juin) qui est organisée par l'Education Nationale, les dates sont communiquées directement au candidat.

La satisfaction des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques des intervenants, les méthodes et supports utilisés est mesurée à l'aide d'enquêtes.

Cette formation est sanctionnée par un Brevet Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie délivré par le ministère de l'Education Nationale.

A l'issue de la formation, L'Ecole Vendôme remet au stagiaire une attestation de présence précisant les objectifs, la nature et la durée de la formation suivie, les résultats de l'évaluation des acquis de la formation et un certificat de fin de formation.

Mis à jour le 07.12.2017

